

à la population de ce pays, lui demandant d'exprimer honnêtement son opinion, sans aucune intervention de notre part. Que mon honorable ami me permette de lui signaler l'attitude du ministre des Travaux publics (M. Tarte), du ministre du revenu de l'Intérieur (sir Henri Joly de Lotbinière) et de l'honorable député de Verchères et Chambly (M. Geoffrion). Qu'ont fait les ministres que je viens de nommer ? Dépêchés, sans aucun doute, par le premier ministre, ils ont parcouru la province de Québec pour combattre la prohibition, au lieu de se tenir ici et gagner leur traitement annuel de \$7,000 que le peuple leur paie pour s'occuper des affaires du pays. Ils ont dit à la population de la province de Québec, que si la prohibition était votée, sir Wilfrid Laurier perdrait le pouvoir. L'honorable député d'Elgin-ouest nous a dit que le parlement désirait une loyale et sincère expression des vœux du pays et que c'est pour cette raison qu'il a cru devoir s'abstenir. Que doit-il donc dire à ces membres du gouvernement qui ont demandé au peuple de voter contre la prohibition ?

Mon honorable ami a ensuite posé cette question : Quels sont ceux qui étaient présents à l'assemblée que la 'ligue de la tempérance' a tenue aujourd'hui ? Il désire savoir si le 'whip' était présent,—je présume qu'il a voulu parler de moi. Je sais que le 'whip' ministériel était là, et je crois que quelqu'un le reprit assez sévèrement. J'étais aussi présent,—je puis bien en informer l'honorable député d'Elgin-ouest,—et j'ai pris une faible part à la discussion. Le secrétaire de la 'ligue de tempérance' nous a fourni des statistiques. Le premier ministre nous donna aussi des statistiques et nous dit que la proportion des votes donnés sur cette question n'est que de 23 pour cent. J'ai obtenu du secrétaire de la ligue certains renseignements indiquant quelle était la base de ces calculs, et je puis les fournir à mon honorable ami. On s'est basé sur le nombre de noms inscrits sur les listes 1 et 3 de la province d'Ontario. Ces listes contiennent les noms des électeurs qui ont droit de vote, tant pour les fins fédérales que provinciales. Le nom de l'honorable député de Kingston est inscrit sur la liste des deux quartiers de Gananoque. Je n'ai aucun doute que son nom est porté sur la liste de Kingston. Dans les statistiques qui ont été préparées, cette proportion de 23 pour 100 ne représente qu'un seul vote, et cependant, un homme peut être inscrit sur les listes quatre, cinq ou six fois.

Dans la province de Québec, un électeur peut voter dans tous les arrondissements où son nom se trouve inscrit sur la liste, tandis que dans Ontario, un électeur ne peut voter que dans l'arrondissement où il demeure. Il y a en face de Leeds, et de Lansdowne, des centaines de propriétaires des fiefs du Saint-Laurent. Ces gens demeurent aux Etats-Unis et ils ne peuvent venir voter ici et cependant le premier ministre les compte dans

M. TAYLOR.

les calculs qu'il fait pour repousser la prohibition. Nous avons aussi à Gananoque un grand nombre de personnes dont les noms sont inscrits sur la liste des cantons de Leeds et de Lansdowne, et qui, cependant, ne peuvent voter qu'à Gananoque où elles demeurent. Je soutiens que la proportion des votes donnés dans Ontario est presque aussi grande que la proportion des votes qui se donnent dans les élections provinciales ou fédérales.

Je me propose d'aborder quelques-uns des sujets mentionnés dans le discours du Trône, mais permettez-moi de déclarer auparavant que nous avons aujourd'hui le gouvernement le plus honnête, le plus sincère, le plus prévoyant, le plus économe et le plus actif que nous ayons jamais eu au Canada depuis la Confédération. Rien d'étonnant, M. l'Orateur, que cette assertion vous fasse sourire, car vous savez que je n'oserais pas faire, soit dans cette Chambre, soit au dehors, une assertion que je croirais fausse. Afin de vous convaincre, M. l'Orateur, et de convaincre la population de ce pays, de la vérité de mes paroles, je dois ajouter le préfixe "mal" avant "honnête," et "im" avant "prévoyant," et je dois substituer aux mots "sincère" et "économe" et "actif" les mots "faux," "prodigue" et "négligent." Avec ces corrections, M. l'Orateur, vous constaterez, et la population de ce pays constatera avec moi, que nous avons aujourd'hui au Canada, le gouvernement le plus malhonnête, le plus faux, le plus imprévoyant, le plus prodigue et le plus négligent que nous ayons eu depuis la Confédération.

Le premier paragraphe du discours du Trône parle de la prospérité dont nous jouissons. Le gouvernement actuel revendique la gloire de cet état de choses, mais tous les hommes sérieux en donnent crédit à une miséricordieuse providence qui, depuis deux ou trois ans, nous a gratifiés d'abondantes récoltes ; ce qui joint à la disette qui s'est fait sentir dans les autres pays, a provoqué les prix rémunérateurs que nous obtenons aujourd'hui pour nos produits.

Une autre raison qui explique cette prospérité, c'est la politique nationale que le gouvernement conservateur a adoptée il y a des années, politique qui, dans une large mesure, a conservé à nos compatriotes le marché nécessaire à l'écoulement des produits de leurs champs, de leurs forêts et de leurs fabriques. Nous devons peu de remerciements aux membres de la droite au sujet de la politique nationale, car ils avaient promis au pays de déraciner jusqu'aux derniers vestiges de cette politique aussitôt qu'ils arriveraient au pouvoir. Ils ont violé cette promesse, ainsi que bien d'autres engagements qu'ils ont pris envers les électeurs dont ils sollicitent les votes. Qu'a fait le gouvernement actuel pour provoquer cette prospérité ? Ce n'est certainement pas en élevant les droits sur le